

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 AVRIL 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 31/03/2023, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b>		
<b>DISSOLUTION DU SRVA : AVIS DE LA COMMUNAUTE URBAINE SUR LES MODALITES DE LIQUIDATION</b>		
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 31/03/2023	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 13/04/2023	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

### **Etaient présents : 107**

ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CORBINAUD Fabien, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, KAUFFMANN Karine, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LITTIERE Mickaël, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**141**)

### **Absent(s) représenté(s) : 29**

AIT Eddie a donné pouvoir à JAUNET Suzanne  
BERTRAND Alain a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne  
BISCHEROUR Albert a donné pouvoir à GARAY François  
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à PEULVAST-BERGEAL Annette  
BORDG Michaël a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie  
BOURSALI Karim a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige  
BOUTON Rémy a donné pouvoir à MOISAN Bernard  
BRUSSEAUX Pascal a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan  
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne  
CONTE Karine a donné pouvoir à LEFRANC Christophe  
DAMERGY Sami a donné pouvoir à PERRON Yann  
DAUGE Patrick a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse  
DE PORTES Sophie a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric  
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine  
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à COGNET Raphaël  
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien  
HAMARD Patricia a donné pouvoir à SAINZ Luis

JEANNE Stéphane a donné pouvoir à RIPART Jean-Marie  
JOSSEAUME Dominique a donné pouvoir à LEMARIE Lionel  
KERIGNARD Sophie a donné pouvoir à VOILLOT Bérengère  
LEPINTE Fabrice a donné pouvoir à AOUN Cédric  
LONGEAULT François a donné pouvoir à ARENOU Catherine  
MARTIN Nathalie a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël  
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
MONNIER Georges a donné pouvoir à MEUNIER Patrick  
MULLER Guy a donné pouvoir à LECOLE Gilles  
PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent  
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à MOUTENOT Laurent

**Absent(s) non représenté(s) : 1**

JUMEAUCOURT Philippe

**Absent(s) non excusé(s) : 4**

ANCELOT Serge, MAUREY Daniel, NICOT Jean-Jacques, VOYER Jean-Michel

**128 POUR :**

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**3 ABSTENTION :**

CALLONNEC Gaël, GUIDECOQ Christine, MARTIN Nathalie

**5 NE PREND PAS PART :**

BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BOUDET Maurice, JOSSEAUME Dominique, NEDJAR Djamel

# EXPOSÉ

La Communauté urbaine exerce, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) définie aux alinéas 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement et, depuis le 25 juin 2018, la compétence de maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et lutte contre l'érosion des sols consécutive définie à l'alinéa 4° de ce même article, pour l'ensemble de ses communes membres.

Pour cette compétence, par substitution-représentation, la Communauté urbaine est notamment membre du syndicat mixte de la rivière Vaucouleurs aval (SRVA) pour les communes d'Auffreville-Brasseuil, Mantes-la-Ville et Vert.

Avec l'accord de ses membres, le SRVA a engagé sa procédure de dissolution. Cette dissolution du syndicat s'inscrit dans la rationalisation des syndicats de rivière et dans une logique de gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle plus importante du bassin versant de la Seine et de ses affluents.

En ce sens, la Préfecture des Yvelines a mis fin à l'exercice des compétences du syndicat au 10 avril 2020. A cette date, ces compétences ont été de plein droit retransférées aux membres du syndicat, dont la Communauté urbaine.

Dans la poursuite de sa procédure de dissolution, le Conseil syndical du SRVA, en date du 21 octobre 2022, a pris une délibération fixant les conditions de liquidation du syndicat, soient les modalités de répartition de l'actif et du passif et les modalités de répartition des résultats comptables et de trésorerie.

En tant que membre du SRVA par représentation-substitution des communes d'Auffreville-Brasseuil, Mantes-la-Ville et Vert, la Communauté urbaine est tenue d'approuver ces conditions de liquidation.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver les conditions de liquidation du SRVA,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5212-33,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** les statuts du syndicat mixte de la rivière Vaucouleurs aval,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 78-2020-04-10-004 de la Préfecture des Yvelines,

**VU** la délibération du conseil syndical du SRVA du 21 octobre 2022 fixant les conditions de liquidation,

**VU** l'avis favorable émis par la Commission 4\_Vie quotidienne le 28 mars 2023,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** les conditions de liquidation du SRVA.

**ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 13/04/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 12/04/2023

Exécutoire le: 13/04/2023

*(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

*(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).*

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 6 avril 2023

Le Président



ZAMMIT-POPESCU Cécile